



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E196390

VALABLE JUSQU'AU 06/07/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 172 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LE PUY EN VELAY 22B00277

Siret : 912 446 028 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 88 08165

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148996719

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148996719

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : BONNEFOY H & T

290 AVENUE DE L'INDUSTRIE  
ZA DE LEYGAT  
43190 TENCE

Téléphone : 04 71 59 89 01

Portable : 06 75 19 09 08

Site Internet : <https://bonnefoy-henri.business.site/>

E-mail : sarlbonnefoy@gmail.com

Responsabilité légale :

BONNEFOY HENRI GÉRANT / BONNEFOY THIBAUT PIERRE-JEAN GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	20/06/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	20/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/07/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	07/07/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/04/2022
o Chaudière bois	20/07/2023
o Poêle ou insert bois	29/06/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	20/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	13/04/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.